

ORDRE DU JOUR  
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL  
Mardi, 6 avril 2021 à 19 h

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
  - 1.1 Séance tenue à huis clos par visioconférence
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE MARS 2021**
4. **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **DÉPÔT DU RAPPORT DE CORRESPONDANCE**
6. **ADMINISTRATION, RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES**
  - 6.1 Dépôt et acceptation de la liste des déboursés au 31 mars 2021
  - 6.2 Participation à la Grande webdiffusion de l'ADMQ
  - 6.3 Avis de motion et présentation du *Règlement no 558-A modifiant le Règlement no 558 sur la tarification de certains biens et de services municipaux*
  - 6.4 Embauche de l'adjointe administrative (greffe et communication)
  - 6.5 Achat d'une banque d'heures de soutien informatique
  - 6.6 Demande d'inclusion des bâtiments municipaux et autres ouvrages à la TECQ
  - 6.7 Lancement de l'appel de candidatures pour le poste d'inspecteur municipal - bâtiments et environnement (départ à la retraite)
  - 6.8 Adoption du *Règlement no 571 décrétant une dépense et un emprunt de 1 322 732 \$ pour payer le coût des travaux de réfection du chemin du Lac*
  - 6.9 Adoption du *Règlement no 572 décrétant une dépense et un emprunt de 869 855 \$ pour payer le coût des travaux de reconstruction des rues du Mont-Dufresne, des Pinsons et des Mésanges*
  - 6.10 Décisions relatives aux demandes de congé sans traitement
  - 6.11 Renouvellement d'adhésions annuelles
  - 6.12 Ajout de licences pour le logiciel de gestion municipale (Sygem)
  - 6.13 Entente pour l'utilisation du lot 5 286 144 situé sur la route 216 à des fins de stationnement du centre communautaire
7. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 7.1 Augmentation du nombre de pompiers formant la brigade
  - 7.2 Nomination par intérim au poste de lieutenant
8. **TRAVAUX PUBLICS (VOIRIE, BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS)**
  - 8.1 Octroi du contrat de reconstruction des rues Mont-Dufresne, des Pinsons et des Mésanges
  - 8.2 Renouvellement du programme d'entretien du terrain de soccer
  - 8.3 Remplacement de portes extérieures au centre communautaire
  - 8.4 Octroi du contrat de fourniture de matériaux granulaires
  - 8.5 Entente de location pour pelle mécanique
  - 8.6 Octroi du contrat de laboratoire (essais techniques) pour divers travaux de voirie
  - 8.7 Mandat de services professionnels pour la surveillance des travaux de reconstruction des rues Mont-Dufresne, des Pinsons et des Mésanges
  - 8.8 Octroi du contrat de réfection du chemin du Lac
  - 8.9 Contrats relatifs à la surface multisports (lignage et grillage)

9. **HYGIÈNE DU MILIEU, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**
  - 9.1 Mise en œuvre d'un programme de subvention pour l'achat de couches lavables
  - 9.2 Mise en œuvre d'un programme de subvention pour l'achat et l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques à domicile
  - 9.3 Mandat de services professionnels pour l'analyse du système de traitement des eaux usées
  - 9.4 Adoption du Plan d'action de développement durable 2021-2023
10. **AMÉNAGEMENT ET URBANISME**
11. **CULTURE, LOISIRS ET COMMUNICATION**
  - 11.1 Décisions relatives au service d'activité estival (budget, embauche)
  - 11.2 Adoption du budget de la soirée des bénévoles 2021
12. **VIE SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE**
  - 12.1 Adoption du budget révisé de l'OMH 2021
13. **VARIA**
14. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
15. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROCÈS-VERBAL N° 2380  
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire, tenue par le conseil municipal de Stoke, par visioconférence, le mardi 6 avril 2021 à 19 h. Sont présents le maire Luc Cayer, les conseillères Lucie Gauthier et Mélissa Théberge, les conseillers Sylvain Chabot, Daniel Dodier, Mario Carrier et Steeves Mathieu.

La séance est présidée par le maire Luc Cayer et Anne Turcotte, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente et agit comme secrétaire. Le maire ayant constaté le quorum, il ouvre la séance à 19 h 18.

Résolution  
2021-04-107

1.1 Séance tenue à huis clos par visioconférence

**ATTENDU** le décret numéro 135-2021 concernant le renouvellement de l'état d'urgence sanitaire conformément à l'article 119 de la Loi sur la santé publique;

**ATTENDU** l'arrêté 2021-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

**ATTENDU QU'**il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mélissa Théberge :

**D'**accepter que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents.*

Résolution  
2021-04-108

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Lucie Gauthier :

**D'**adopter l'ordre du jour en y apportant les modifications suivantes :

- Report du point 6.13 - Entente pour l'utilisation du lot 5 286 144 situé sur la route 216 à des fins de stationnement du centre communautaire;
- Ajout du point 6.14 - Migration des sauvegardes de données du serveur en infonuagique.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents.*

Résolution  
2021-04-109

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE MARS 2021

Il est proposé par le conseiller Daniel Dodier :

**D'**adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire 1<sup>er</sup> mars 2021 et de l'assemblée extraordinaire du 15 mars 2021 avec dispense de lecture, copies de ceux-ci ayant dûment été distribuées à tous les membres de ce conseil avant la tenue des présentes, tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents.*

#### 4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 5. DÉPÔT DU RAPPORT DE CORRESPONDANCE

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport de correspondance reçue entre le 19 février et le 26 mars 2021. La correspondance et ledit rapport peuvent être consultés au bureau municipal pendant les heures régulières d'ouverture (sur demande par courriel).

#### 6. ADMINISTRATION, RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES

##### 6.1 Dépôt et acceptation de la liste des déboursés au 31 mars 2021

Il est proposé par le conseiller Mario Carrier :

**DE** déposer la liste des déboursés au 31 mars 2021 au montant de 280 056,44 \$;

**ET D'**accepter le paiement des opérations courantes au montant de 161 893,50 \$.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents.*

Résolution  
2021-04-110

##### 6.2 Participation à la Grande webdiffusion de l'ADMQ

**ATTENDU QUE** le congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) se tient en mode virtuel du 15 au 17 juin 2021;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Lucie Gauthier :

**D'**autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à participer à la Grande webdiffusion de l'ADMQ au montant de 399 \$ avant les taxes.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents.*

*Poste budgétaire : 02-160-00-454*

##### 6.3 Avis de motion et présentation du *Règlement no 558-A modifiant le Règlement no 558 sur la tarification de certains biens et de services municipaux*

Avis de motion est donné par le conseiller Sylvain Chabot à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, le *Règlement no 558-A modifiant le Règlement no 558 sur la tarification de certains biens et de services municipaux*.

Le règlement vise plus précisément à modifier l'annexe C édictant les tarifs d'inscription de l'année 2021 du service d'activité estival.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Résolution  
2021-04-111

##### 6.4 Embauche de l'adjointe administrative (greffe et communication)

**ATTENDU** la vacance du poste d'adjointe administrative (greffe et communication);

**ATTENDU QU'**au terme du processus, la direction générale recommande l'embauche d'une ressource conformément aux dispositions de la convention collective;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Lucie Gauthier :

D'embaucher Madame Camille Nappert à titre d'adjointe administrative (greffe et communication) selon les conditions de la convention collective (poste permanent à temps complet), et ce, à compter du 12 avril 2021.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents.*

Résolution  
2021-04-112

#### **6.5 Achat d'une banque d'heures de soutien informatique**

**ATTENDU** les besoins variés de l'administration municipale relativement au soutien informatique (gestion du serveur, des logiciels, etc.);

**ATTENDU QUE** le taux horaire est plus avantageux dans le cadre d'une banque d'heures que lors d'appels de service réguliers;

**ATTENDU QUE** les crédits budgétaires requis ont été prévus au budget de l'année 2021;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Daniel Dodier :

**DE** convenir d'une banque de soutien informatique de 50 heures avec outil de maintenance des postes avec Tech-Nic Réseau Conseil inc. au coût de 4 650 \$ avant les taxes, le tout conformément à la soumission no 2999.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents.*

*Poste budgétaire : 02-130-00-414*

Résolution  
2021-04-113

#### **6.6 Demande d'inclusion des bâtiments municipaux et autres ouvrages à la TECQ**

**ATTENDU QUE** le gouvernement fédéral a révisé les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence et exclu certains projets municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts ;

**ATTENDU QUE** l'ensemble de ces travaux était admissible dans la première entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018 ;

**ATTENDU QUE** cette décision ne reconnaît pas la compétence des gouvernements de proximité que sont les municipalités québécoises à planifier et à décider des travaux de construction et d'amélioration des équipements de leur communauté ;

**ATTENDU QUE** les municipalités sont les gouvernements les mieux placés pour prioriser les travaux de leur communauté ;

**ATTENDU QUE** plusieurs projets de municipalités québécoises sont remis en question en raison de la décision du gouvernement fédéral ;

**ATTENDU QUE** plusieurs municipalités du Québec qui ne sont pas dotées d'infrastructures tel un réseau d'aqueduc et d'égout ne pourront utiliser leur enveloppe réservée parce que les projets qu'elles avaient planifiés ne sont plus acceptés ;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles ;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste ;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissibles les dépenses liées aux travaux « en régie », c'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet ;

**ATTENDU QUE** le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position ;

**ATTENDU QU'**Andréanne Larouche, députée de Shefford, met de la pression sur la ministre de l'Infrastructure, Mme Catherine McKenna, afin de revoir les critères d'admissibilité des projets et recueille des témoignages et des résolutions de municipalités touchées par le problème causé par le gouvernement fédéral ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Mario Carrier :

**D'**appuyer Andréanne Larouche, députée de Shefford, dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissible le coût des employés municipaux assignés à un projet.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents.*

Résolution  
2021-04-114

**6.7 Lancement de l'appel de candidatures pour le poste d'inspecteur municipal - bâtiments et environnement (départ à la retraite)**

**ATTENDU** le départ à la retraite du titulaire du poste d'inspecteur municipal - bâtiments et environnement en septembre 2021;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de planifier rapidement la relève pour assurer une transition efficiente étant donné la complexité du poste;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Lucie Gauthier :

**DE** mandater la directrice générale à procéder à l'appel de candidatures pour le poste d'inspecteur municipal - bâtiments et environnement pour une entrée en poste en mai 2021;

**ET D'**autoriser le recours à des ressources externes spécialisées en ressources humaines pour procéder aux entrevues d'embauche et à la passation psychométrique de la ou des personne(s) retenue(s).

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents.*

Résolution  
2021-04-115

**6.8 Adoption du Règlement no 571 décrétant une dépense et un emprunt de 1 322 732 \$ pour payer le coût des travaux de réfection du chemin du Lac**

**ATTENDU** l'admissibilité des travaux de réfection du chemin du Lac au Programme d'aide à la voirie locale - volet Redressement des infrastructures routières locales dont une aide maximale de 997 603 \$ a été confirmée par le Ministre des Transports du Québec le 4 septembre 2020;

**ATTENDU QUE** l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 1<sup>er</sup> mars 2021 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

**ATTENDU QU'**à la suite de l'ouverture publique des soumissions, il y a lieu de réviser la dépense et l'emprunt décrétés aux présentes conformément au plus bas prix conforme soumis par l'adjudicataire;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu :

**D'**adopter le *Règlement no 571 décrétant une dépense et un emprunt de 1 322 732 \$ pour payer le coût des travaux de réfection du chemin du Lac* dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents.*

Résolution  
2021-04-116

**6.9 Adoption du Règlement no 572 décrétant une dépense et un emprunt de 869 855 \$ pour payer le coût des travaux de reconstruction des rues du Mont-Dufresne, des Pinsons et des Mésanges**

**ATTENDU** l'admissibilité des travaux de reconstruction des rues du Mont-Dufresne, des Pinsons et des Mésanges à la Taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec (TECQ) dont la programmation a été autorisée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et le ministère des Transports du Québec le 16 mars 2021;

**ATTENDU QUE** l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 1<sup>er</sup> mars 2021 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

**ATTENDU QU'**à la suite à l'ouverture publique des soumissions, il y a lieu de réviser la dépense et l'emprunt décrétés aux présentes conformément au plus bas prix conforme soumis par l'adjudicataire;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu :

*D'adopter le Règlement no 572 décrétant une dépense et un emprunt de 869 855 \$ pour payer le coût des travaux de reconstruction des rues du Mont-Dufresne, des Pinsons et des Mésanges dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.*

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents.*

Résolution  
2021-04-117

**6.10 Décisions relatives aux demandes de congé sans traitement**

**ATTENDU** les deux demandes de congé sans traitement déposées par l'adjointe administrative et la coordonnatrice des loisirs au cours du mois de mars 2021 conformément aux dispositions de la convention collective (article 11.05) et dont l'employeur ne peut refuser sans motif valable;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Lucie Gauthier :

**DE** prendre acte des demandes de congé sans traitement de l'adjointe administrative et de la coordonnatrice des loisirs;

**ET DE** mandater la directrice générale à procéder à l'appel de candidatures pour le remplacement des ressources (contrats de 12 mois).

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents.*

Résolution  
2021-04-118

**6.11 Renouvellement d'adhésions annuelles**

**ATTENDU QUE** les crédits budgétaires requis ont été prévus au budget de l'année 2021;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Mario Carrier :

**DE** renouveler l'adhésion :

- à la Chambre de commerce Régionale de Windsor pour une période de deux (2) ans au coût de 206,96 \$ avant les taxes;
- à la Maison de la famille Les Arbrisseaux du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022 au coût de 20 \$ avant les taxes;
- au portail Québec Municipal pour 2021-2022 au coût de 265,30 \$ avant les taxes;

- au Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour 2021-2022 au coût de 100 \$ avant les taxes.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents.*

Résolution  
2021-04-119

#### **6.12 Ajout de licences pour le logiciel de gestion municipale (Sygem)**

**ATTENDU QUE** le directeur des services municipaux doit avoir accès à la licence de comptabilité pour créer et gérer les réquisitions (bons de commande) directement dans le logiciel de gestion municipale Sygem;

**ATTENDU QUE** cette licence coûte annuellement 375 \$ de plus que la licence actuellement installée sur le poste de travail dudit directeur;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Mario Carrier :

D'ajouter la licence d'accès à la comptabilité du logiciel de gestion municipale Sygem au poste informatique du directeur des services municipaux au coût de 281,25 \$ avant les taxes (prorata de l'année);

**ET DE** prévoir les crédits budgétaires requis au maintien de cette licence aux budgets des années subséquentes.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents.*

*Poste de dépense : 02-130-00-729*

#### **6.13 Entente pour l'utilisation du lot 5 286 144 situé sur la route 216 à des fins de stationnement municipal**

*Point reporté.*

Résolution  
2021-04-120

#### **6.14 Migration des sauvegardes de données du serveur en infonuagique**

**ATTENDU** la recommandation du technicien informatique relativement à la sécurité du serveur;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Daniel Dodier :

**DE** migrer vers les sauvegardes des données du serveur en infonuagique pour tous les postes de travail des employés municipaux au coût estimé à 725 \$ pour l'année 2021;

**ET DE** prévoir les crédits budgétaire requis aux budgets des années subséquentes.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents.*

*Poste de dépense : 02-130-00-414*

### **7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Résolution  
2021-04-121

#### **7.1 Augmentation du nombre de pompiers formant la brigade**

**ATTENDU** les exigences relatives au schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'augmenter le nombre de pompiers formant la brigade pour maintenir une force de frappe suffisante (actuellement formée de 24 pompiers);

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mélissa Théberge :

**D'**augmenter à 28 le nombre de pompiers formant le bridage du service de sécurité incendie de la Municipalité;



**ET DE** mandater le directeur du service de sécurité incendie à procéder à un appel de candidatures auprès de la population pour favoriser le recrutement de ressources disponibles de jour, sur semaine.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents.*

Résolution  
2021-04-122

## **7.2 Nomination par intérim au poste de lieutenant**

**ATTENDU** le congé sans traitement d'une durée de six (6) mois accordé au lieutenant Jonathan Lemaire;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mélissa Théberge :

**DE** nommer le pompier Rénaud Côté à titre de lieutenant par intérim pour une période de six (6) mois.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents.*

## **8. TRAVAUX PUBLICS (VOIRIE, BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS)**

Résolution  
2021-04-123

### **8.1 Octroi du contrat de reconstruction des rues du Mont-Dufresne, des Pinsons et des Mésanges**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a procédé à un appel d'offres public pour les travaux de reconstruction des rues du Mont-Dufresne, des Pinsons et des Mésanges;

**ATTENDU QU'**au terme de la démarche, neuf (9) soumissions conformes ont été déposées;

**ATTENDU QUE** l'ingénieur responsable du dossier n'a relevé aucune anomalie relativement à la meilleure soumission déposée et recommande l'octroi au plus bas soumissionnaire conforme;

**ATTENDU QUE** le règlement d'emprunt permettant de couvrir la dépense sera transmis sous peu au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour approbation;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu :

**D'accorder**, conditionnellement à l'approbation par le MAMH du *Règlement no 572 décrétant une dépense et un emprunt de 869 855 \$ pour payer le coût des travaux de reconstruction des rues du Mont-Dufresne, des Pinsons et des Mésanges*, le contrat de reconstruction de ces rues au plus bas soumissionnaire conforme, Excavation Steve Leblanc inc., pour un montant de 760 197,25 \$ toutes taxes comprises;

**ET D'affecter** le règlement no 572 au paiement des sommes requises.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents.*

*Poste de dépense : 03-310-03-521*

Résolution  
2021-04-124

### **8.2 Renouvellement du programme d'entretien du terrain de soccer**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Chabot :

**DE** renouveler le programme d'entretien du terrain de soccer pour l'année 2021 avec Multi-surfaces Giguère inc. au montant de 7 477,50 \$ avant les taxes.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents.*

*Poste de dépense : 02-701-50-522*

Résolution  
2021-04-125

### **8.3 Remplacement de portes extérieures au centre communautaire**

**ATTENDU QU'**il y a lieu de procéder au remplacement de deux (2) portes extérieures au centre communautaire afin de se conformer en matière de sécurité;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mélissa Théberge :

**DE** mandater Construction et rénovation DMT inc. à procéder au remplacement des deux (2) portes extérieures au centre communautaire au montant de 5 000 \$ avant les taxes, le tout conformément à la soumission no 368.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents.  
Le conseiller Daniel Dodier se retire des délibérations.*

**Résolution**  
2021-04-126

#### **8.4 Octroi du contrat de fourniture de matériaux granulaires**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a procédé à un appel d'offres public pour la fourniture de 5 000 à 7 000 tonnes de matériaux granulaires pour l'année 2021;

**ATTENDU QU'**au terme de la démarche, quatre (4) soumissions conformes ont été déposées;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu :

**D'**accorder le contrat de fourniture de matériaux granulaires à Excavation M. Toulouse au prix unitaire de 12 \$ la tonne métrique (non-livrée).

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents. Poste de dépense : 02-320-03-629*

**Résolution**  
2021-04-127

#### **8.5 Entente de location d'une pelle mécanique**

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite louer une pelle mécanique pour divers travaux de voirie durant la saison 2021;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu :

**DE** procéder à la location d'une pelle mécanique auprès de Transport Charlis inc. conformément à l'entente de location jointe aux présentes pour en faire partie intégrante;

**ET D'**autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière Anne Turcotte à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente de location.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents. Poste de dépense : 02-320-02-516*

**Résolution**  
2021-04-128

#### **8.6 Octroi du contrat de laboratoire (essais techniques) pour divers travaux de voirie**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a procédé à une demande de prix pour mener les essais techniques en laboratoire dans le cadre de divers travaux de voirie prévus en 2021;

**ATTENDU QUE** les règlements d'emprunt permettant de couvrir les dépenses sont en processus d'approbation auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

En conséquence, il est proposé par le conseiller Daniel Dodier :

**D'**accorder, conditionnellement à l'approbation des règlements d'emprunt requis, le contrat de laboratoire (essais techniques) pour divers travaux de voirie à FNX Innov au montant de 42 808,20 \$ avant les taxes;

**ET D'**affecter les règlements d'emprunt no 570, 571 et 572 au paiement des sommes requises conformément à la ventilation des coûts réels une fois les travaux complétés.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents. Postes de dépense : 03-310-04-521 (5<sup>e</sup> Rang),  
03-310-03-521 (Mt-Dufresne, Pinsons, Mésanges) et 03-310-01-521 (du Lac)*

Résolution  
2021-04-129

### **8.7 Mandat de services professionnels pour la surveillance des travaux de reconstruction des rues Mont-Dufresne, des Pinsons et des Mésanges**

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu :

**DE** mandater, conditionnellement à l'approbation par le MAMH du *Règlement no 572 décrétant une dépense et un emprunt de 869 855 \$ pour payer le coût des travaux de reconstruction des rues du Mont-Dufresne, des Pinsons et des Mésanges*, le contrat de surveillance des travaux de reconstruction à EXP au montant estimé à 15 800 \$ avant les taxes, conformément à l'offre de services datée du 25 mars 2021;

**ET D'**affecter le règlement no 572 au paiement des sommes requises.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents. Poste de dépense : 03-310-03-521*

Résolution  
2021-04-130

### **8.8 Octroi du contrat de réfection du chemin du Lac**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a procédé à un appel d'offres public pour les travaux de réfection du chemin du Lac;

**ATTENDU QU'**au terme de la démarche, dix (10) soumissions conformes ont été déposées;

**ATTENDU QUE** l'ingénieur responsable du dossier n'a relevé aucune anomalie relativement à la meilleure soumission déposée et recommande l'octroi au plus bas soumissionnaire conforme;

**ATTENDU QUE** le règlement d'emprunt permettant de couvrir la dépense sera transmis sous peu au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour approbation;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu :

**D'**accorder, conditionnellement à l'approbation par le MAMH du *Règlement numéro 571 décrétant une dépense et un emprunt de 1 322 732 \$ pour payer le coût des travaux de réfection du chemin du Lac*, le contrat de réfection du chemin du Lac au plus bas soumissionnaire conforme, Excavation M. Toulouse inc., pour un montant de 1 177 344,00 \$ toutes taxes comprises;

**ET D'**affecter le règlement no 571 au paiement des sommes requises.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents. Poste de dépense : 03-310-01-521*

Résolution  
2021-04-131

### **8.9 Contrats relatifs à la surface multisports (lignage et grillage)**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Chabot :

**D'**octroyer le contrat de lignage de la surface multisports à Lignes Sportives R. & R. inc. au montant de 4 000 \$ avant les taxes;

**D'**octroyer le contrat d'installation de grillage de la surface multisports à Permafib au montant de 12 657,14 \$ avant les taxes (comprenant options);

**D'**affecter la subvention COVID-19 au paiement des sommes requises à l'installation du grillage (distanciation physique);

**ET D'**affecter au paiement des sommes résiduelles le Fonds des parcs et terrains de jeux.

Résolution  
2021-04-132

## 9. HYGIÈNE DU MILIEU, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

### 9.1 Mise en œuvre d'un programme de subvention pour l'achat de couches lavables

**ATTENDU QUE** la MRC du Val-Saint-François offre une subvention pour l'achat de couches lavables neuves ou usagées pouvant atteindre une somme maximale de 100 \$;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Stoke souhaite bonifier l'offre afin de soutenir les parents désireux d'utiliser cette méthode pour réduire la quantité de déchets et économiser les ressources naturelles;

**ATTENDU QUE** cette initiative s'inscrit dans la Planification stratégique en développement durable;

**ATTENDU QUE** les crédits budgétaires requis ont été prévus au budget de l'année 2021;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Lucie Gauthier :

**DE** mettre en œuvre un programme de subvention pour l'achat de couches lavables ayant pour effet de rembourser, sur présentation des pièces justificatives, jusqu'à 50 % des coûts d'achat de couches neuves ou usagées pour une somme maximale de 50 \$ par enfant;

**ET DE** limiter à 500 \$ le montant total des subventions accordées en 2021 dans le cadre de ce programme.

Résolution  
2021-04-133

### 9.2 Mise en œuvre d'un programme de subvention pour l'achat et l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques à domicile

**ATTENDU** les différents programmes de subventions pour l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques à domicile;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Stoke souhaite bonifier l'offre afin d'encourager les automobilistes à faire la transition vers les véhicules électriques (ou hybrides) pour réduire leur empreinte écologique et lutter contre les changements climatiques;

**ATTENDU QUE** cette initiative s'inscrit dans la Planification stratégique en développement durable;

**ATTENDU QUE** les crédits budgétaires requis ont été prévus au budget de l'année 2021;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Lucie Gauthier :

**DE** mettre en œuvre un programme de subvention pour l'achat et l'installation par un maître-électricien de bornes de recharge de véhicules électriques (ou hybrides) ayant pour effet de rembourser, sur présentation des pièces justificatives (achat de la borne et installation professionnelle) et dans un délai maximal de six mois suivant l'installation, une somme maximale de 100 \$ par adresse résidentielle;

**ET DE** limiter à 1 000 \$ le montant total des subventions accordées en 2021 dans le cadre de ce programme.

Résolution  
2021-04-134

### 9.3 Mandat de services professionnels pour l'analyse du système de traitement des eaux usées

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite procéder à l'analyse du système de traitement des eaux usées pour s'assurer de la conformité;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Daniel Dodier :

**DE** mandater la FQM - ingénierie et infrastructures à procéder à l'analyse du système de traitement des eaux usées pour un montant estimé à 4 500 \$ avant les taxes, conformément à l'offre de services datée du 23 mars 2021.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents.*

*Poste de dépense : 02-414-00-453*

Résolution  
2021-04-135

### 9.4 Adoption du Plan d'action de développement durable 2021-2023

**ATTENDU** la Planification stratégique de développement durable 2018-2023;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Lucie Gauthier :

**D'adopter** le Plan d'action de développement durable 2021-2023 dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante;

**ET DE** diffuser ledit plan sur les différentes plateformes et médias municipaux afin d'encourager la population à se joindre aux efforts de la Municipalité et de ses partenaires dans l'atteinte des cibles identifiées.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents.*

## 10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

## 11. CULTURE, LOISIRS ET COMMUNICATION

Résolution  
2021-04-136

### 11.1 Décisions relatives au service d'activité estival

Il est proposé par le conseiller Sylvain Chabot :

**D'adopter** le budget du service d'activité estival (SAE) de l'année 2021 dont les revenus sont estimés à 60 165 \$ et les dépenses à 72 990,58 \$;

**D'autoriser** la directrice générale à constituer une petite caisse d'un montant qu'elle jugera suffisant pour couvrir les dépenses d'achats divers au cours de la saison, le tout sous la responsabilité de la coordonnatrice du SAE;

**DE** confirmer les embauches de la coordonnatrice, de l'aide-coordonnatrice et des animateurs conformément à la recommandation de la coordonnatrice des loisirs;

**ET DE** mandater la coordonnatrice des loisirs à procéder aux entrevues d'embauche afin de combler les postes vacants d'animateurs.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents.*

Résolution  
2021-04-137

### 11.2 Adoption du budget de la soirée des bénévoles 2021

**ATTENDU QU'**en raison des consignes sanitaires, la soirée des bénévoles de l'année 2021 sera revisitée pour permettre d'honorer chaque personne s'étant impliquée dans la communauté au cours de la dernière année;

**ATTENDU QU'**un budget révisé a été déposé au Conseil;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Sylvain Chabot :

**D'**adopter le budget de la soirée des bénévoles 2021 dont les dépenses sont estimées à 2 275 \$.

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents.*

Résolution  
2021-04-138

## 12. VIE SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE

### 12.1 Adoption du budget révisé de l'OMH 2021

**ATTENDU** la révision du budget de l'année 2021 de l'Office municipal d'habitation (OMH) du Val-Saint-François (Stoke);

En conséquence, il est proposé par le conseiller Daniel Dodier :

**D'**approuver les prévisions budgétaires révisées en date du 30 mars 2021 portant la quote-part de la Municipalité à 3 993 \$ (3 979 \$ précédemment approuvé).

*Adopté à l'unanimité des conseillers présents.*

## 13. VARIA

## 14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

## 15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller Daniel Dodier propose de lever la séance à 19 h 51.

Luc Cayer  
Maire

Anne Turcotte  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

Je, Luc Cayer, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Cependant, ma signature ne vaut pas pour la résolution numéro \_\_\_\_\_ pour laquelle j'exerce le droit de veto prévu à l'article 142 (3) du Code municipal.

Luc Cayer  
Maire